

Croissance et chômage : quelles interactions ?

Vendredi 24 janvier 2014

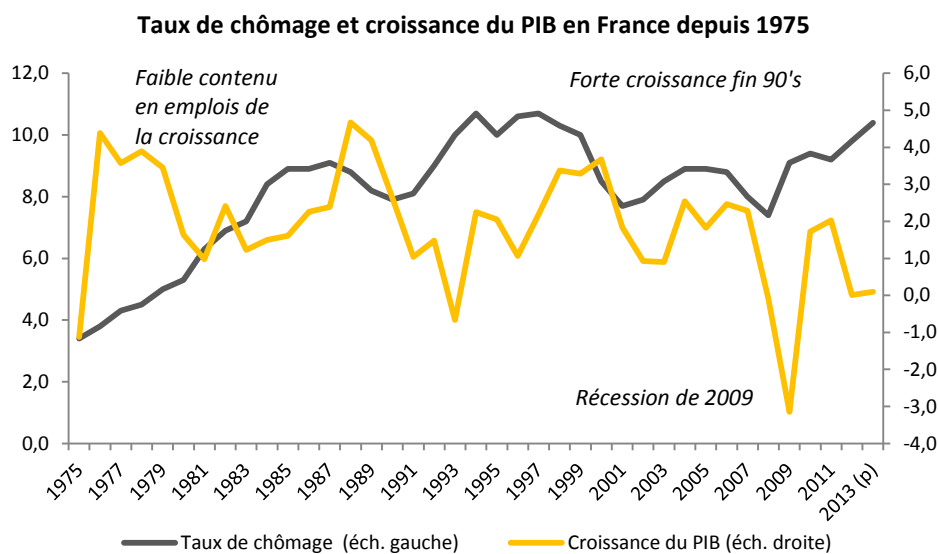
Dans un contexte de chômage massif, la reprise économique est vue comme « la » solution pour inverser la tendance. Quels sont les liens entre chômage et croissance ? Sont-ils valables dans tous les pays ? Telles sont les questions abordées par le présent flash.

1. Un détour par la science économique : la « loi d'Okun »

Pour étudier la relation liant, d'une part, l'évolution de la **croissance économique** et, d'autre part, celle du **chômage**, les économistes ont pour habitude de se référer à la « **loi d'Okun** » (voir encadré ci-dessous). En 1962, Arthur M. Okun, économiste américain, fut en effet le premier à mettre en évidence une **relation empirique négative** entre les deux variables à partir de données américaines portant sur la période 1947-1960. Dans son article, Okun estima à - 0,3 l'élasticité du taux de chômage à la croissance de l'économie américaine : lorsque la croissance augmente (baisse) de 1 %, le taux de chômage recule (augmente) de 0,3 point.

Loi d'Okun : $\Delta U_t = \beta \times (PIB_t - PIB_t^)$, où ΔU_t est la variation du taux de chômage, PIB_t le taux de croissance du PIB, PIB_t^* le taux de croissance potentiel et β le « coefficient d'Okun » (< 0 , élasticité du chômage au PIB).*

Pour autant, toute hausse du PIB n'implique pas nécessairement une baisse du chômage en raison de deux autres facteurs : la **productivité du travail** et la **population active**. Le coefficient d'Okun ne permet donc pas, à lui seul, de répondre à la question relative au niveau de **croissance nécessaire à stabiliser le taux de chômage**. Ce dernier peut être approché en faisant la somme de la productivité du travail et de la population active soit, depuis une dizaine d'années, entre **1,5 % et 2 % par an**¹. La baisse de ce seuil au cours de l'histoire contemporaine s'explique par le ralentissement de la productivité et de la population active. En effet, une productivité plus élevée signifie une production plus importante à volume d'emploi donné, et une population active plus importante accroît le volume d'emplois nécessaires pour « absorber » les flux d'entrants sur le marché du travail. La chronique des taux de chômage et de croissance du PIB des quarante dernières années en France est la suivante :



Source : Afep à partir d'INSEE.

¹ Ce taux peut varier en fonction des années. Application pratique : si la croissance constatée est de 1,5 %, le taux de chômage doit, selon la formule d'Okun, se stabiliser. Si la croissance est supérieure (inférieure) à ce seuil, le taux de chômage doit reculer (augmenter) à raison du produit du coefficient d'Okun par l'écart de croissance.

En partant d'un niveau très bas (3,4 %) au milieu des années 70, le **chômage a continûment progressé** pendant les années 80, décennie au cours de laquelle le seuil de 7 % a été dépassé pour la première fois en 1983 avant d'atteindre un premier pic à 9,1 % en 1987. Au cours de cette période, la dynamique croissance du PIB (+ 2,4 % par an) fut plus qu'effacée par la croissance de la population active (+ 0,9 % par an) et, surtout, de la productivité du travail (+ 2,1 %). A l'inverse, la forte croissance de la fin des années 90 (+ 3,0 % par an entre 1998 et 2001) permit de réduire le taux de chômage de trois points dans un contexte de moindre dynamisme de la population active et de la productivité.

2. Une « loi » de portée internationale ?

La validité de la « loi d'Okun » est **parfois contestée** au motif qu'elle n'est pas fondée sur une théorie économique mais sur un raisonnement empirique mené il y a un demi-siècle dans un seul pays. Sa stabilité à travers le temps et les pays est questionnée. L'un des arguments les plus clairs à son encontre est celui relatif à l'apparente divergence observée au cours de la « Grande récession » récente : à titre d'illustration, alors que la croissance reculait plus fortement en Allemagne qu'en Espagne, le chômage augmentait fortement dans le second pays et baissait dans le premier. Aux Etats-Unis, le phénomène des reprises sans emploi (« *jobless recoveries* ») constitue un objet d'études fréquentes. Dans un article récent², trois chercheurs ont évalué la validité contemporaine de la « loi » depuis 1948 aux Etats-Unis et depuis 1980 dans vingt économies avancées. Il ressort de cette étude que la **relation d'Okun est « forte et stable »** dans la plupart des pays, qu'elle n'a pas été modifiée « substantiellement » au cours de la Grande récession et que le **coefficient d'Okun varie fortement** en fonction des pays étudiés. En effet, celui-ci s'établirait dans une fourchette comprise entre - 0,25 et - 0,55 (France : - 0,37) avec deux cas polaires, l'Espagne (- 0,85) et le Japon (- 0,16). Selon l'étude, ceci s'expliquerait par le fonctionnement des marchés du travail respectifs : dans le premier cas, la part importante des contrats temporaires dans l'emploi espagnol rend plus flexibles les ajustements à la hausse et à la baisse ; dans le second cas, la tradition japonaise de « l'emploi à vie » va dans le sens opposé. Sur le phénomène des « *jobless recoveries* » aux Etats-Unis, l'article met l'accent sur le fait que les reprises récentes se distinguent de celles des années 80 par leur lenteur, qui ne permet pas de rattraper le terrain perdu au cours de la crise, là où les reprises antérieures affichaient des taux de croissance dynamiques et supérieurs à la croissance potentielle du pays.

3. Cycle de productivité et sureffectifs dans l'économie française

S'il paraît évident que croissance et chômage ont un lien que « la loi d'Okun » explicite, il est important de rappeler que les variations de l'activité se répercutent avec un certain délai sur l'emploi. C'est le traditionnel « **cycle de productivité** » macroéconomique : dans un premier temps, une chute de l'activité réduit la productivité, car l'emploi baisse moins que la production (la diminution du temps de travail précède d'éventuels licenciements, qui entraînent des coûts). En période de reprise, le mouvement symétrique se produit : la productivité augmente, et les créations nettes d'emplois ne se réalisent qu'après comblement de l'écart initial et confirmation que les perspectives économiques sont favorables. D'après l'OFCE³, l'économie française connaîtrait une situation de **sureffectifs** représentant **250 000 emplois** dans le secteur marchand qui s'explique par le niveau élevé des marges de production sans embauche existant dans l'industrie manufacturière, ce que l'INSEE révèle dans ses enquêtes de conjoncture, même si cet indicateur recule légèrement depuis deux trimestres.

Outil d'analyse fréquemment utilisé et parfois contesté, la « loi d'Okun » permet d'explicitier la relation entre deux variables complexes. Si le seuil de croissance nécessaire à stabiliser le taux de chômage s'est nettement abaissé au cours des dernières décennies en raison du ralentissement des gains de productivité, il demeure supérieur aux prévisions de croissance à court terme de l'économie française. La présence de sureffectifs et l'ajustement nécessaire du cycle de productivité ne laissent pas présager un reflux du chômage. Ceci rappelle que, dans une économie de marché, l'emploi obéit à des règles propres, distinctes des pratiques de recrutement dans l'administration et les services publics.

² « Okun's law : fit at 50 ? », L. Ball, D. Leigh, P. Loungani, J. Polak annual research conference, 8-9 november 2012, IMF.

³ Voir « France : moins d'austérité, plus de croissance », revue de l'OFCE, 2013.